

GE17

- 463 -

RW/DIVERS/940719B
MINISTERE
DES
AFFAIRES ETRANGERES

R E P U B L I Q U E F R A N C A I S E

Paris, le 19 juillet 1994

DIRECTION DES AFFAIRES
AFRICAINES ET MALGACHES

DIRECTION DES NATIONS UNIES
ET DES ORGANISATIONS
INTERNATIONALES

N° 1993 /DAM

- N O T E -

A/S : RWANDA.

I - POINT DE SITUATION.

Avec la prise de Gisenyi le 17 juillet, le FPR a complété sa victoire militaire. Sans avoir été proclamé, le cessez-le-feu est de fait. Une grande partie des forces armées gouvernementales (10 000 sur 30 000) est passée au Zaïre avec son armement.

Les autorités politiques, après avoir cherché refuge dans la zone humanitaire sûre, sont parties pour le Zaïre.

Cette évolution s'est accompagnée d'un afflux de près d'un million de personnes sur Goma. Parallèlement, les populations de la zone humanitaire sûre, qu'elles viennent du nord ou de camps dans la zone, ont également amorcé un mouvement vers le Zaïre (3 à 400 000 en 48 h.), répondant notamment en cela à l'appel lancé par les autorités politiques MRND.

II - EVOLUTION POLITIQUE.

Un président FPR, Pasteur BIZIMUNGU, a été nommé pour 5 ans (contrairement aux accords d'Arusha qui prévoyaient une période de transition de 22 mois avant les élections).

C'est un homme doctrinaire et caractériel. Technocrate, il ne devrait pas gêner les politiques du FPR.

Le gouvernement est formé. Le FPR aura 8 portefeuilles sur 17, dont la Défense et l'Intérieur.

III - ZONE HUMANITAIRE SURE.

Le mandat confié par la résolution 929 prend fin le 21 août. La formation du gouvernement, qui pourrait demander le départ de la force Turquoise, rend d'autant plus urgente l'étude des modalités de son retrait qui permettront de préserver les objectifs humanitaires de notre intervention.

.../...

- Il est politiquement opportun d'afficher rapidement notre intention de procéder progressivement au retrait de la force pour qu'il soit effectif à la fin du mandat.

- Agissant dans le cadre d'un mandat du Conseil de Sécurité et menant notre action en étroite coordination avec lui (information quotidienne), nous devons communiquer, dès que possible, au Secrétaire Général et au Conseil de Sécurité, le plan de retrait de la force Turquoise. L'Amiral LANXADE est disposé à envoyer un officier à New-York à cette fin.

- Pour négocier un départ de la force dans de bonnes conditions, nous avons aussi tout intérêt à en discuter avec le FPR. Après les contacts multiples engagés avec ce dernier, cette discussion devrait s'inscrire dans un dialogue global sur la zone, le retrait de la force et l'avenir des relations entre la France et le Rwanda.

A cette fin, une mission diplomatique et militaire devrait, sans délai, se rendre à Kigali. Elle serait composée de hauts fonctionnaires ayant le niveau de responsabilité suffisant pour rencontrer le Général KAGAME et discuter à fond des questions. Il pourrait s'agir du Directeur des Affaires Africaines et Malgaches pour le Ministère des Affaires Etrangères et d'un proche de l'Amiral LANXADE (le Général GERMANOS) pour le Ministère de la Défense.

- Compte tenu des implications pour le Zaïre, un contact avec le Président MOBUTU serait également souhaitable.

IV - RETRAIT DE LA FORCE TURQUOISE ET MINUAR.

- Le désengagement de la force Turquoise doit pouvoir s'accompagner d'une relève par la MINUAR II. Les discussions qui ont lieu à Kigali entre le Général DALLAIRE et la mission de liaison de la force Turquoise ont déjà permis de préparer cette relève :

. Déploiement de 60 observateurs dans la ZHS d'ici la fin juillet.

. Déploiement de 2 compagnies (400 hommes) dans le district de Gikongoro entre le 1er et le 6 août.

. Déploiement ultérieur dans le district de Kibuye, puis dans celui de Cyangugu.

Le Ministère de la Défense n'envisage pas de laisser à la MINUAR du matériel, comme le lui demande le Général DALLAIRE.

- Le FPR reste ferme sur son refus d'accepter dans la MINUAR les contingents africains de la force Turquoise. Ceci amène à plusieurs considérations :

. Il conviendra d'insister auprès de l'ONU pour qu'elle convainque le FPR d'accepter les Sénégalais (800 en tout), quitte à ce qu'il y ait un certain habillage pour le transfert de ceux (250) qui auront servi dans la force Turquoise.

. S'agissant des autres éléments du bataillon interafricain, l'approche est désormais la suivante : déploiement immédiat du détachement tchadien porté à 130 hommes, étant entendu que le Tchad ne veut pas participer à la MINUAR ; équipement des éléments nigériens et congolais pour leur remise directe à la MINUAR.

V - AIDE HUMANITAIRE.

Le problème essentiel auquel est aujourd'hui confrontée la force Turquoise est celui des flux de populations de la zone humanitaire sûre vers Bukavu. Il est essentiel de stabiliser ces populations dans cette zone.

Il sera souligné auprès du FPR que cette responsabilité lui incombe. Cependant, dans l'immédiat, il conviendrait de transférer la cellule humanitaire de Goma à Bujumbura et d'amener les organisations humanitaires à travailler à partir de la capitale burundaise, l'aéroport de Goma étant mobilisé pour l'aide destinée aux réfugiés de cette région./.